

Réunion « Rencontre SNCF / acteurs du vélo »

Collectif « Mon Vélo dans le Train »

Besoins et attentes des cyclistes

Concertation

Ces dernières années les possibilités de voyager avec son vélo se sont fortement dégradées, créant beaucoup de mécontentement chez les cyclistes. Il s'avère nécessaire de pérenniser une concertation régulière qui peut prendre plusieurs formes, avec la désignation d'un correspondant.

Mise en œuvre des emplacements vélos dans les trains

Sans attendre l'application du Décret imposant 8 vélos minimum dans tous les trains neufs et rénovés, étude et création :

- d'emplacements vélos dans tous les types de trains (TGV, Intercités, TER, Transiliens) y compris provisoires
- d'un minimum de 5 places vélo dans tous les cars TER ou cars de substitution d'un train.
- d'une offre conséquente sur les lignes desservant des itinéraires vélo, ou très fréquentées par les cyclistes type "train Loire à vélo"

Mais aussi :

- Assurer des emplacements vélos bien identifiés et distincts des autres emplacements bagages.
- mettre en place des actions à bord afin de garantir les places vélos notamment dans les TGV duplex Océane trop souvent inaccessibles.

Accueil et accessibilité des cyclistes dans les trains et les gares

L'accessibilité est par ailleurs l'un des points majeurs pour les cyclistes usagers du train. Il est important de :

- concevoir des installations à quai et à bord autorisant tous types de vélos : VAE ; vélos couchés, tandems, tricycles, remorques (enfants) tout particulièrement sur les lignes desservant les grandes véloroutes touristiques
- faciliter l'accès du quai jusqu'aux places vélo dans les rames :
 - diminution au maximum des emmarchements
 - ouvertures suffisamment larges
 - emplacements vélos situés au plus près des portes avec un marquage dédié bien visible
 - espace intérieur permettant la manipulation d'un vélo avec bagages
- faciliter l'accès aux quais via des rampes, des ascenseurs aux dimensions adaptées, ou à minima des rampes à bagages ou goulottes le long des escaliers ; une assistance à la traversée des voies en l'absence de ces éléments
- rendre très visible le marquage vélo par pictogramme indiquant les espaces vélos sur les voitures, relayés par une information sur les autres voitures, les quais, les panneaux d'affichage de composition des trains.

Informations pré-achat

Les cyclistes recherchent des informations fiables et complètes sur les possibilités et modalités de transport du vélo avant d'acheter :

- L'embarquement des vélos dans tous les types de trains (TER, Transiliens, Intercités, TGV) et aussi dans les cars (TER et de substitution) doit être clairement indiqué quel que soit le support (différents sites SNCF, les applis, fiches horaires).
- Les moteurs de recherche sur les sites et les applis doivent disposer de modalités permettant de connaître quels trajets sont possibles en train avec un vélo

Répondre aux besoins des cyclistes, de la gare au train, est la meilleure manière d'assurer une bonne cohabitation entre les différentes catégories d'usagers ainsi qu'avec le personnel de la SNCF



Réunion SNCF / Acteurs du vélo 16 avril 2021 en visioconférence